

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme à 2015/830 et 1272/2008

(Toutes les références aux règlements et directives communautaires sont abrégées avec le terme numérique seulement)

Date de compilation 2016-02-01

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial

K9 Coat Cure

Nr.d'article du producteur

20-520 500mL, 20-5220 2000 mL

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Produits de soins pour animaux

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Entreprise

K9 Competition AB

Bårslövsvägen 3

SE-253 73 Gantofta

Suède

Personne de contact

Per-Erik Johansson

Téléphone

+46 42-15 71 90

E-mail

pcl.pe@tele2.se

1.4. Numéro d'appel d'urgence

En cas d'urgence contactez les informations toxicologiques, numéro d'urgence 112 (au sein de l'Europe) ou 911 (pour les USA et le Canada). Pour les autres pays, utilisez le numéro d'urgence intégré dans votre téléphone cellulaire

Pour plus d'informations non-urgentes concernant les poisons, voir http://www.who.int/gho/phe/chemical_safety/poisons_centres/en/

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conforme à 1272/2008

Après évaluation, ce mélange n'est pas classé comme dangereux selon 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage de l'application des règles dans 1272/2008

Pictogrammes de danger Non applicable

Mentions d'avertissement Non applicable

Mentions de danger Non applicable

2.3. Autres dangers

Non applicable.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ce produit est composé d'une solution aqueuse homogène.

3.2. Mélanges

Notez que le tableau indique les dangers connus pour la forme pure des ingrédients. Ces risques sont réduits ou éliminés lorsqu'ils sont mélangés ou dilués, cf Article 16d.

Composant	La classification	Concentration
CETRIMONIUM CHLORIDE		
N° CAS 112-02-7 N° CE 203-928-6	Acute Tox <i>4oral</i> , Skin Irrit 2, Eye Dam 1, Aquatic Acute 1; M = 10; H302, H315, H318, H400	< 1%

Somme de concentrations maximales 93.2%

Les explications de la classification et de l'étiquetage des ingrédients sont données dans la section 16e. Les abréviations officielles sont

écrites en caractères normaux. Les spécifications et/ou compléments utilisés dans le calcul des risques du mélange sont indiqués en italique, voir section 16b.

Contient aussi des composants qui peuvent non être déclarés.

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Général

Aucune mesure spéciale est requise; En cas que les symptômes apparaissent, contactez le médecin.

En respirant

Non applicable.

En contact avec les yeux

Par précaution, rincez les yeux avec de l'eau; Si les symptômes apparaissent contactez le médecin.

En contact avec la peau

Le lavage normal de la peau est considéré suffisant; Si les symptômes apparaissent quand même, contactez le médecin.

Enlevez les vêtements contaminés.

En cas de consommation

Des mesures spéciales ne sont pas nécessaires; Par précaution, provoquez le vomissement et contactez le médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information pertinente supplémentaire n'est disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

Lors de tout contact avec un médecin, assurez-vous d'avoir cette fiche de données de sécurité à portée de main.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

S'éteint conforme aux matériaux appropriés pour l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produit non inflammable.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie utilisez un masque contenant de l'air pur.

Mesures de protection doivent être prises concernant les autres matériaux sur l'endroit de l'incendie.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utilisez l'équipement de sécurité recommandé, voir la section 8.

Les personnes non autorisées ou non protégées doivent se tenir à une distance sécuritaire.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le déversement de grandes quantités de produit non dilué dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Essuyer et rincer avec de l'eau.

6.4. Référence à d'autres sections

Consulter la section 8 pour la protection individuelle. Consulter la section 13 pour les conditions d'élimination.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter tout contact avec les yeux.

Enlever les vêtements de travail et les équipements de protection avant les repas.

Il n'y a pas des restrictions de stockage.

Ne pas manger, boire ou fumer dans des locaux où ce produit est déposé.

Se laver les mains après avoir manipulé le produit.

Garder ce produit séparé des produits alimentaires.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

À conserver dans un emballage hermétique à température ambiante normale.

7.3. Utilisations finales particulières

Voir utilisations identifiées de la Section 1.2.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1 Valeurs limites nationales, France

Tous les ingrédients (voir section 3) manquent de valeur limite hygiénique.

8.2. Contrôles de l'exposition

En termes de minimisation des risques, aucune attention particulière n'est nécessaire pour ce produit, outre les obligations générales de respect de la directive de l'UE NIL.

Une protection pour les yeux doit être utilisée en cas de risque de contact direct ou d'éclaboussure.

Les gants de protection ne sont normalement pas nécessaires du fait des propriétés de ce produit, mais ils peuvent être portés pour d'autres raisons : à cause par exemple des risques mécaniques, des risques de brûlures ou des risques microbiologiques.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

a) Aspect	Forme: liquide Couleur: Aucune indication
b) odeur	Fruité
c) Seuil olfactif	Non applicable
d) pH	Non applicable
e) Point de fusion/point de congélation	Non applicable
f) Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non applicable
g) Point d'éclair	Non applicable
h) Taux d'évaporation	Non applicable
i) Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable
j) Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non applicable
k) Pression de vapeur	Non applicable
l) Densité de vapeur	Non applicable
m) Densité relative	Non applicable
n) Solubilité	Non applicable
o) Coefficient de partage: n-octanol/eau	Non applicable
p) Température d'auto-inflammabilité	Non applicable
q) Température de décomposition	Non applicable
r) Viscosité	Non applicable
s) Propriétés explosives	Non applicable
t) Propriétés comburantes	Non applicable

9.2. Autres informations

Information non disponible

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Le produit ne contient aucune substance qui peut provoquer des réactions dangereuses lors d'une manipulation et des conditions d'utilisation normales.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans des conditions normales de stockage et d'utilisation.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Information non disponible.

10.5. Matières incompatibles

Aucun connu.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucune dans des conditions normales.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité générale ou non spécifié

Les informations sur les effets nocifs possibles sont basées sur l'expérience et / ou les caractéristiques toxicologiques des différents composants du produit.

Effets aigus

Pas classifié comme substance fortement toxique.

Dangers pour la santé

Le produit n'est pas classifié comme toxique pour la santé.

Toxicité par administration répétée

De ce qu'on sait n'ont pas été rapporté des effets chroniques à ce produit.

Cancérogène

De ce qu'on sait n'ont pas été rapportés des effets cancérogènes pour ce produit.

Effets CMR

De ce qu'on sait n'ont pas été rapportés des effets toxiques reproductives ou génétiques pour ce produit.

Sensibilisation

Aucune information n'est disponible.

Effets corrosifs et irritatifs

Aucune information n'est disponible.

Synergisme et antagonisme

De ce qu'on sait n'ont pas été rapportés des effets synergétiques pour ce produit ou pour un de ses ingrédients.

Effets sur le jugement et autres effets psychiques

De ce que nous savons ce produit n'influence pas le jugement s'il est utilisé dans son but.

Effets sur la microflore humaine

Aucune information n'est disponible.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Les données sur les effets sur l'environnement ne sont pas disponibles.

12.2. Persistance et dégradabilité

Données sur la persistance et la dégradabilité non disponibles.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Données sur la bioaccumulation non disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol

Données sur la mobilité dans la nature non disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucun rapport de sécurité chimique n'a été réalisé.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune indication

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Manipulation des déchets pour le produit

Respecter les réglementations locales.

Empêcher le déversement du produit non dilué dans les égouts.

Récupération/recyclage du produit

Les emballages vides et rincés sont retournés pour recyclage lorsque cela est possible.

Transport des déchets

Aucune indication

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Ce produit n'est censé être transporté que par route ou par chemin de fer et seules les réglementation du transport ADR / RID s'appliquent. Si d'autres moyens de transport doivent être utilisés, contactez l'éditeur de cette fiche de données de sécurité.

14.1. Numéro ONU

Ne pas de marchandises dangereuses

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Non applicable

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Non applicable.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation et rapport de sûreté des produits chimiques conforme à 1907/2006 Annexe I n'a pas été réalisé.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

16a. Notamment dans le cas d'une fiche révisée de données de sécurité, où des modifications ont été apportées à la version précédente de la fiche

Révision de ce document

Voici la première version.

16b. Notamment dans la signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Les textes complets pour la classe de danger et le code de catégorie sont mentionnés dans l'article 3

<i>No phys haz</i>	Danger physique non assigné
<i>Acute Tox 4oral</i>	Toxicité aiguë (oral catégorie 4)
<i>Skin Irrit 2</i>	Irritant pour la peau (Catégorie 2)
<i>Eye Dam 1</i>	Effets oculaires irréversibles (Catégorie 1)
<i>Aquatic Acute 1; M = 10</i>	Très toxique pour les organismes aquatiques (Catégorie Aiguë 1 M=10)

Explication des abréviations de l'article 14

ADR Accord européen pour le transport routier international des marchandises dangereuses.

RID Règlements concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses.

16c. Notamment dans les principales références bibliographiques et sources de données

Sources des données

Les données primaires pour le calcul des risques a été de préférence extrait de la liste de classification européenne officielle, 1272/2008 Annexe I, mise à jour 2016-02-01.

Lorsque de telles données faisaient défaut, une documentation de seconde main sur laquelle cette classification officielle est basée a été utilisée, par exemple, IUCLID (International Uniform Chemical Information Database). En troisième main, l'information

provenant de fournisseurs chimiques de réputation internationale a été utilisée, et en quatrième main d'autres informations disponibles, par exemple les fiches de données de sécurité provenant d'autres fournisseurs ou des informations provenant d'associations à but non lucratif, la fiabilité de la source ayant été jugée par un expert. Si, malgré cela, aucune information fiable n'a été trouvée, les risques sont évalués en fonction de l'opinion d'experts sur la base des propriétés connues de substances similaires et conformément aux principes de 1907/2006 et 1272/2008.

Les textes complets des règlements sont mentionnés dans la présente fiche de données de sécurité

- 2015/830 RÈGLEMENT (UE) 2015/830 DE LA COMMISSION du 28 mai 2015 modifiant le règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)
- 1272/2008 RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006
- NIL Sous la désignation NIL (rien) sont placées les caractéristiques, qui ne sont pas présentées dans un document officiel sur les produits chimiques, mais qui sont néanmoins de même nature
- 1907/2006 RÈGLEMENT (CE) No 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) no 793/93 du Conseil et le règlement (CE) no 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission Annexe I

16d. Notamment dans les méthodes utilisées afin d'évaluer les données visées 1272/2008 Article 9 pour les besoins de la classification

Le calcul des risques de ce mélange a été réalisé sous forme d'évaluation par l'application d'une détermination par valeur probante confiée au jugement d'un expert, conformément à 1272/2008 Annexe I, en tenant compte de toutes les informations disponibles ayant une incidence sur la détermination des dangers présentés par le mélange, et conformément à 1907/2006 Annexe XI.

16e. Liste des mentions de danger et/ou conseils de prudence pertinents

Texte complet pour l'indication des risques, mentionné dans la section 3

- H302 Nocif en cas d'ingestion
- H315 Provoque une irritation cutanée
- H318 Provoque des lésions oculaires graves
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques

16f. Destinée aux travailleurs et visant à garantir la protection de la santé humaine et de l'environnement

Avertissement pour une utilisation incorrecte

Autant que nous sachions ce produit ne peut pas provoquer de graves lésions pour l'être humain ou pour l'environnement cependant le fabricant, le distributeur ou le fournisseur ne peuvent pas être responsables pour l'utilisation criminelle ou inhabituelle du produit.

Autres informations pertinentes

Informations sur ce document

Cette fiche de données de sécurité a été préparée et vérifiée par KemRisk®, KemRisk Sweden AB, Teknikringen 10, SE-583 30 Linköping, Suède, www.kemrisk.se